

 <p>USSON-EN-FOREZ VILLAGE SPORT NATUREL</p>	<p>Extrait du registre des arrêtés De la commune D'USSON EN FOREZ</p>	<p>Arrêté n° 2025-20 du 25 avril 2025 Réglementant la circulation pendant les travaux de remplacement d'un tampon fonte sur réseau EU et sous chaussée route Nationale</p>
---	---	--

**Le Maire de la commune d'USSON EN FOREZ**

**Vu** le code général des collectivités territoriales, notamment dans ses articles L 2221.1 à 2212.5 et L 2213-1 à L 2213-31 ;

**Vu** le code de la route ;

**Vu** le décret n° 86-475 du 14 mars 1986 relatif à l'exercice du pouvoir de police en matière de circulation routière ;

**Vue** la demande de l'entreprise SOGEA RHONE ALPES en date du 23 avril 2025, pour le compte de Loire Forez Agglomération ;

**Considérant** qu'il y a lieu de prendre des mesures dans le but de garantir la sécurité du public pendant les travaux ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Pendant les travaux de remplacement d'un tampon fonte sur réseau EU et sous chaussée, route Nationale, une circulation alternée sera mise en place par feu alternat, limitation de la vitesse à 30 km/h, à partir du 28 au 29 avril 2025.

**ARTICLE 2** : La mise en place de la signalisation adéquate sera assurée par l'entreprise SOGEA RHONE ALPES.

**ARTICLE 3** : La Mairie et l'entreprises sont chargées, chacune pour ce qui les concerne, de l'exécution du présent arrêté.

**ARTICLE 4** : Ampliation du présent arrêté sera transmis à  
- Entreprise SOGEA RHONE ALPES

Fait à USSON EN FOREZ le 25 avril 2025

Pour le Maire,  
L'Adjoint,  
Maurice GALLON

